

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

itions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ctique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01518

Société :

34359

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

NAJIA Abdellah

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

NAJIA gamia

Conjoint

Enfant

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES.

Le praticien est prié de présenter la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Veuillez fournir une facture

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				<input type="text"/>
O.D.F. Prothèses dentaires		Détermination du coefficient masticatoire		Coefficient des travaux <input type="text"/>
		$ \begin{array}{r l} H & 25533412 \\ 00000000 & 21433552 \\ \hline D & 00000000 \\ & 35533411 \\ \hline G & 00000000 \\ & 11433553 \end{array} $ <p>(Création, Remont, adjonction) Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession</p>		Montant des soins <input type="text"/>
				Date du devis <input type="text"/>
				Fin d'execution <input type="text"/>
Visa et cachet du praticien attestant le devis		Visa et cachet du praticien attestant l'execution		



P17 / 0064722

DATE DE DEPOT

07/07/2020

A REMPLIR PAR L'ADHERENT		Mle 01518		
Nom & Prénom Abdelaziz Abdoulaye		Signature de l'adherent		
Fonction Représentant		Phones 06 74 80 73		
Mail ...				
MEDECIN Samiror NAJIB		Prénom du patient Samiror NAJIB		
Adhérent <input type="checkbox"/> Conjoint <input checked="" type="checkbox"/> Enfant <input type="checkbox"/>		Age 27		
Nature de la maladie Maladie Hypoglycémie chronique		Date 1ère visite 2.07.2020		
S'agit-il d'un accident : Causes et circonstances				
Nature des actes C3N(B)		Nbre de Coefficient		
		Montant détaillé des honoraires 450		
PHARMACIE		Date 2/7/2020		
Montant de la facture		1056.80 DH		
ANALYSES - RADIOGRAPHIES		Date		
Désignation des Coefficients		Montant détaillé des Honoraires		
		CACHET		
AUXILIAIRES MEDICAUX		Date		
Nombre		Montant détaillé des Honoraires		
AM	PC	IM	IV	
		CACHET		

الدكتور عبد الله مامو
Docteur Abdellah MAMOU

LOT: 0024
EXP: MAR 2024
PPV: 81,30 DH

LOT: 0024
EXP: MAR 2024
PPV: 81,30 DH

NEURO - PSYCHIATRE
D.U. D'Angers
en expertise médicale
Ex. attaché des Hôpitaux de Paris
Médecin Expert auprès des Tribunaux

Y

اختصاص: الأمراض العقلية والنفسية

وم

LOT
EXP
PPV

182401 2
10 2021
297.00

Casablanca, le 20/07/2020 بضاعة في

Samira NAJAH.

297,00 Flusoxet 20
180,00 n° 10 le ma
81,30 Lurdion 75
X3 1/2 cp le
40,30 Xanax 5
X9 1/2 cp le
85,00 - Soltion 5
X3 1056,80 n° 10 le

LOT: 201043 1
EXP: 09/2023
PPV: 80,00 DH

180,00
1533
LOT: 0024
EXP: MAR 2024
PPV: 81,30 DH

40,30

40,30

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca
SOLIAN 60mg, cp B 30
P.P.V: 85,10 DH

6 118000 061456

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca
SOLIAN 60mg, cp B 30
P.P.V: 85,10 DH

6 118000 061456

Route de Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca
SOLIAN 60mg, cp B 30
P.P.V: 85,10 DH

6 118000 061456

Durée de Traitement 3 mois

R.D.V. le 01/10/2020 à 17h00
Abdellah MAMOU